

**INDIGENOUS
PEOPLES'
COMMISSION**

LIBERAL PARTY
OF CANADA



**COMMISSION
DES PEUPLES
AUTOCHTONES**

PARTI LIBÉRAL
DU CANADA

IPC Top Six Policies

(In Alphabetical Order, not ranking)

Les six politiques principales de la CPA

(en ordre alphabétique anglais, sans classement)

January 8, 2017 | 8 janvier 2017



2018 Liberal National Convention | Congrès national libéral de 2018

Halifax, Nova Scotia | Halifax, en Nouvelle-Écosse

April 19 – 21, 2018 | 19 au 21 avril 2018

www.ipc-cpa.ca | ipc-cpa@liberal.ca

The Indigenous Peoples' Commission (IPC) is pleased to be participating in the policy development process in the lead up to the 2018 Liberal National Convention. The IPC is allocated six policy resolutions to submit to the Liberal Party of Canada (LPC) policy process. Now that these six policies have been approved, they will go to the next stage of the policy process that includes discussion, engagement and prioritizing. Read more about LPC Policy Process, [visit this page](#).

La Commission des peuples Autochtones (CPA) est heureuse de participer au processus d'élaboration des politiques à l'approche du Congrès national libéral de 2018. L'IPC se voit attribuer six résolutions de politique à soumettre au processus politique du Parti libéral du Canada (PLC). Maintenant que ces six politiques ont été approuvées, elles passeront à l'étape suivante du processus politique qui comprend la discussion, l'engagement et la priorisation. En savoir plus sur le processus de politique de PLC, [visitez cette page](#).

IPC Top Six Policies / Les six politiques principales de la CPA

In Alphabetical Order, not ranking / en ordre alphabétique anglais, sans classement

PAGE 3 ADOPT BILL C-318 AS A GOVERNMENT BILL TO ADVANCE RECONCILIATION BETWEEN CANADA AND INDIGENOUS PEOPLES

PAGE 4 ADOPTION DU PROJET DE LOI C-318 À TITRE DE LOI FÉDÉRALE VISANT À ASSURER L'AVANCEMENT DE LA RÉCONCILIATION ENTRE LE CANADA ET LES PEUPLES AUTOCHTONES

PAGE 5 INDIGENOUS EDUCATION

PAGE 6 PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT AUTOCHTONE

PAGE 7 INDIGENOUS HEALTH CARE AUDITOR AND INDIGENOUS HEALTH OMBUDSMAN

PAGE 8 AUDITEUR DES SOINS DE SANTÉ DES AUTOCHTONES ET OMBUDSMAN DE LA SANTÉ DES AUTOCHTONES

PAGE 9 PROPOSAL-BASED FUNDING TO SUSTAINABLE TRANSFER PAYMENTS

PAGE 10 ABANDON DU FINANCEMENT AXÉ SUR DES PROPOSITIONS AU PROFIT DE PAIEMENTS DE TRANSFERT PÉRENNES

PAGE 11 REMOTE TELECOMMUNICATION INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT FOR NORTHERN, REMOTE, RURAL INDIGENOUS & NON-INDIGENOUS COMMUNITIES

PAGE 12 ÉLARGISSEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE TÉLÉCOMMUNICATION POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET NON AUTOCHTONES DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES, RURALES ET DU NORD

PAGE 13 TASK FORCE FOR THE DEVELOPMENT OF CHANGES FROM THE INDIAN ACT

PAGE 14 GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉLABORATION DE NOUVELLES DISPOSITIONS REMPLAÇANT LA LOI SUR LES INDIENS

ADOPT BILL C-318 AS A GOVERNMENT BILL TO ADVANCE RECONCILIATION BETWEEN CANADA AND INDIGENOUS PEOPLES

WHEREAS from 1870 to 1996, approximately 150,000 Indigenous children in Canada were removed from their families to attend residential schools.

WHEREAS the goals of the Indian Residential School system were to remove children from the influence of their homes and assimilate them into the dominant culture, and through residential schools many children experienced and suffered abuse.

WHEREAS the United Nations Convention on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide states that genocide includes forcibly transferring children from one group to another group. The actions taken to remove children from their families to place them in residential schools meet this definition of genocide.

WHEREAS establishing one day each year to focus on reconciliation to honour IRS survivors, reaffirms the safety of Indigenous children, reaffirms Indigenous communities as self-governing and sovereign, and educates Canadians about the IRS system.

WHEREAS Robert Falcon-Ouellette, Member of Parliament for Winnipeg-Centre introduced Bill C-318 on October 31, 2016 in the House of Commons.

AND WHEREAS the Assembly of First Nations adopted Resolution #112/2016 'Support for Bill C-318 - An Act to Establish Indian Residential School Reconciliation and Memorial Day' at the Special Chiefs Assembly on December 6-8, 2016.

BE IT RESOLVED that the Liberal Party of Canada adopt Bill C-318 – 'An Act to Establish Indian and Residential School Reconciliation and Memorial Day' as a government bill to establish a legislative framework for reconciliation.

(244 Words)

Submitted By:
Winnipeg Centre Federal Liberal Riding Association
IPC-Manitoba
IPC-National

ADOPTION DU PROJET DE LOI C-318 À TITRE DE LOI FÉDÉRALE VISANT À ASSURER L'AVANCEMENT DE LA RÉCONCILIATION ENTRE LE CANADA ET LES PEUPLES AUTOCHTONES

ATTENDU QUE, de 1870 à 1996, environ 150 000 enfants autochtones ont été séparés de leur famille et de leur communauté pour être placés dans des pensionnats;

ATTENDU QUE le système des pensionnats autochtones visait à isoler les enfants en les soustrayant à l'influence de leur foyer et à les intégrer par assimilation à la culture dominante et que de nombreux pensionnaires ont été victimes de sévices;

ATTENDU QUE, selon la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide des Nations Unies, le transfert forcé d'enfants d'un groupe à un autre groupe constitue notamment un génocide et que les mesures prises pour soustraire les enfants à leur famille et les placer dans des pensionnats répondent à cette définition du génocide;

ATTENDU QUE la désignation d'une journée annuelle pour mettre l'accent sur la réconciliation et rendre hommage aux survivants des pensionnats autochtones réaffirme la souveraineté des communautés autochtones et de leur gouvernement, et sensibilise les Canadiens au système des pensionnats autochtones;

ATTENDU QUE Robert Falcon-Ouellette, député de Winnipeg-Centre, a présenté le projet de loi C-318 le 31 octobre 2016 à la Chambre des communes.

ET ATTENDU QUE l'Assemblée des Premières Nations a adopté la résolution no 112/2016 « Soutien au projet de loi C-318 - Loi instituant la Journée de la réconciliation et de commémoration des pensionnats autochtones » lors de l'Assemblée extraordinaire des chefs qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre 2016;

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada adopte le projet de loi C-318 – « Loi instituant la Journée de la réconciliation et de commémoration des pensionnats autochtones » à titre de loi fédérale servant de cadre législatif à la réconciliation.

Politique présentée par :

Association de circonscription libérale fédérale de Winnipeg-Centre

CPA pour le Manitoba

CPA nationale

INDIGENOUS EDUCATION

WHEREAS the TRC Call to Action #28 calls upon law schools in Canada to require all law students to take a course in Indigenous peoples and the law, which includes the history and legacy of residential schools, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, Treaties and Indigenous rights, Indigenous law, and Indigenous–Crown relations.

WHEREAS the TRC Call to Action #62 calls upon the federal, provincial, and territorial governments, in consultation and collaboration with Survivors, Indigenous peoples, and educators, to: Make age-appropriate curriculum on residential schools, Treaties, and Indigenous peoples’ historical and contemporary contributions to Canada a mandatory education requirement for Kindergarten to Grade Twelve students.

BE IT RESOLVED that the Liberal Party of Canada urge the Government of Canada to partner with provinces to re-develop provincial curriculums to include Indigenous Language, Culture, the legacy of Residential Schools, as well as the TRC's Calls to Action;

BE IT FUTHER RESOLVED that the Liberal Party of Canada urge the Government of Canada to partner with the Assembly of First Nations, The Inuit Tapiriit Kanatami, The Metis National Council, and Universities across Canada to further develop Indigenous Law Programs to be offered in conjunction with, or as a specialization of, currently offered Undergraduate and Graduate Law Programs.

(215 Words)

Submitted By:

IPC-Ontario

IPC-National

(Drafter: Nathan Sukhdeo)

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT AUTOCHTONE

ATTENDU QUE, dans son appel à l'action no 28, la Commission de vérité et réconciliation du Canada demande aux facultés de droit du Canada d'exiger de tous leurs étudiants qu'ils suivent un cours sur les peuples autochtones et le droit autochtone, ce qui comprend l'histoire et le legs des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les traités et les droits des Autochtones, le droit autochtone de même que les relations entre l'État et les Autochtones;

ATTENDU QUE, dans son appel à l'action no 62, la Commission de vérité et réconciliation du Canada demande aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones et les éducateurs, de mettre sur pied pour les élèves de la maternelle à la douzième année un programme obligatoire adapté à l'âge des élèves qui porte sur les pensionnats, les traités de même que les contributions passées et contemporaines des peuples autochtones à l'histoire du Canada.

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoigne au gouvernement du Canada de collaborer avec les provinces pour élaborer de nouveau des programmes provinciaux d'enseignement sur les langues et la culture autochtones, les séquelles qu'ont laissées les pensionnats autochtones, ainsi que les appels à l'action de la CVR;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoigne au gouvernement du Canada de collaborer avec l'Assemblée des Premières Nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami, le Ralliement national des Métis et les universités de tout le pays pour parfaire les programmes de cours de droit autochtone qui seront combinés aux programmes de cours de droit de premier et de deuxième cycles offerts actuellement, ou proposés en tant que spécialisation.

Politique présentée par :
CPA pour l'Ontario
CPA nationale
(Rédacteur : Nathan Sukhdeo)

INDIGENOUS HEALTH CARE AUDITOR AND INDIGENOUS HEALTH CARE OMBUDSMAN

WHEREAS the Truth and Reconciliation Commission Call to Action 19 states: We call upon the federal government, in consultation with Indigenous peoples, to establish measurable goals to identify and close the gaps in health outcomes between Indigenous and non-Indigenous communities, and to publish annual progress reports and assess long-term trends.

WHEREAS Section 24.2 of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples state: Indigenous individuals have an equal right to the enjoyment of the highest attainable standard of physical and mental health. States shall take the necessary steps with a view to achieving progressively the full realization of this right.

BE IT RESOLVED that the Liberal party of Canada urge the Federal Government of Canada to create an independent Indigenous Health Care Auditor that reviews and reports to Indigenous peoples and to Parliament on the progress and failures, including health care treatment and health care quality indicators, of the federal government on providing health care services and treatment to Indigenous peoples.

BE IT FURTHER RESOLVED that the Liberal Party of Canada urges the Government of Canada to create an independent national Indigenous Health Care Ombudsman. The ombudsman could respond to unresolved complaints from Indigenous patients, residents and clients about their health care experience at a health sector organization, which includes hospitals, long-term care homes or community and local health centres.

(240 Words)

Submitted by:

IPC Alberta and IPC Newfoundland and Labrador
IPC British Columbia, IPC Manitoba, IPC Ontario, IPC Maritimes, IPC Nunavut
IPC National
NWLC Newfoundland and Labrador
Signal Hill Liberal Association

(Drafters: Joshua Fraser and Dr. Nick Jeddore)

AUDITEUR DES SOINS DE SANTÉ DES AUTOCHTONES ET OMBUDSMAN DE LA SANTÉ DES AUTOCHTONES

ATTENDU QUE l'appel à l'action numéro 19 de la Commission de la vérité et réconciliation stipule ce qui suit : « Nous demandons au gouvernement fédéral, en consultation avec les peuples autochtones, d'établir des objectifs quantifiables pour cerner et combler les écarts dans les résultats en matière de santé entre les collectivités autochtones et les collectivités non autochtones, en plus de publier des rapports d'étape annuels et d'évaluer les tendances à long terme à cet égard. Les efforts ainsi requis doivent s'orienter autour de divers indicateurs, dont la mortalité infantile, la santé maternelle, le suicide, la santé mentale, la toxicomanie, l'espérance de vie, les taux de natalité, les problèmes de santé infantile, les maladies chroniques, la fréquence des cas de maladie et de blessure ainsi que la disponibilité de services de santé appropriés. »

ATTENDU QUE la Section 24.2 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dit que les autochtones ont le droit, en toute égalité, de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible. Les États prennent les mesures nécessaires en vue d'assurer progressivement la pleine réalisation de ce droit. IL EST RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral libéral crée un poste d'auditeur en soins de santé indépendant qui examine tous les ans les progrès et les échecs du gouvernement fédéral en matière de services de santé, ainsi que les traitements offerts aux peuples autochtones, y compris les rapports sur les traitements de santé, les indicateurs et les statistiques sur les soins de santé, et qu'il rende compte des résultats aux peuples autochtones et au Parlement.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le gouvernement fédéral libéral crée un poste d'ombudsman indépendant pour les soins de santé offerts aux autochtones. L'ombudsman aura le pouvoir de répondre aux plaintes non résolues de patients, résidents et clients autochtones au sujet des soins de santé reçus dans un organisme du secteur de la santé, comme un hôpital, un centre de soins de longue durée ou un centre de santé local.

Politique présentée par :

CPA pour l'Alberta et CPA pour Terre-Neuve-et-Labrador

CPA pour la Colombie-Britannique, CPA pour la Saskatchewan, CPA pour le Manitoba, CPA pour l'Ontario, CPA pour le Québec, CPA pour la région des Maritimes et CPA pour le Nunavut; CPA nationale

CLFN Terre-Neuve-et-Labrador; Association Libérale de Signal Hill

(Rédacteur : Joshua Fraser et Dr. Nick Jeddore)

PROPOSAL-BASED FUNDING TO SUSTAINABLE TRANSFER PAYMENTS

WHEREAS Indigenous Peoples are the first to inhabit Canada and have been the victims of colonialism;

WHEREAS Indigenous Peoples have the inherent right to self-determination;

WHEREAS Indigenous Peoples have guaranteed rights under section 35 of the constitution;

WHEREAS Indigenous communities require sustainable, adequate and predictable funding;

THEREFORE BE IT RESOLVED THAT the Liberal Party of Canada support the end of proposal-based funding programs for Indigenous communities, in exchange for guaranteed and sustainable transfer payments.

(81 Words)

Submitted By:
IPC-Manitoba
IPC-National
(Drafter: Dakota Kochie)

ABANDON DU FINANCEMENT AXÉ SUR DES PROPOSITIONS AU PROFIT DE PAIEMENTS DE TRANSFERT PÉRENNES

ATTENDU QUE les peuples autochtones sont les premiers habitants du Canada et qu'ils ont subi les ravages du colonialisme;

ATTENDU QUE les peuples autochtones ont un droit inhérent à l'autodétermination;

ATTENDU QUE les peuples autochtones jouissent de certains droits en vertu de l'article 35 de la Constitution;

ATTENDU QUE les communautés autochtones ont besoin d'un financement adéquat, prévisible et pérenne.

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada appuie l'abandon des programmes de financement axés sur des propositions destinées aux communautés autochtones et qu'il les remplace par des paiements de transfert garantis et pérennes.

Politique présentée par :
CPA pour le Manitoba
CPA nationale
(Rédacteur : Dakota Kochie)

REMOTE TELECOMMUNICATION INFRASTRUCTURE DEVELOPMENT FOR NORTHERN, REMOTE, RURAL INDIGENOUS & NON-INDIGENOUS COMMUNITIES

WHEREAS the internet offers huge opportunities for Indigenous peoples to participate in the world economy through telecommunications, and online marketing,.

WHEREAS the internet can also be used by Indigenous peoples to strengthen their communities.

WHEREAS Food insecurity is a serious problem in northern and remote Indigenous communities across the territory shared with Canada and there exists a strong body of research and traditional knowledge with respect to food security and northern Indigenous health which would be easily accessible through the internet.

BE IT RESOLVED that the Liberal Party of Canada urge the Government of Canada to partner with Provinces, Indigenous communities and Organizations, as well as Tech and Infrastructure providers, to develop enhanced telecommunications options for First Nation, Metis, and Inuit communities.

BE IT FURTHER RESOLVED, that the Liberal Party of Canada urge the Government of Canada to commit to bringing forth access high-speed internet by 2025 to not only rural and remote communities across Canada but also to First Nation, Metis, and Inuit communities in which Canada shares territory with.

BE IT FURTHER RESOLVED that the Liberal Party of Canada urge the Government of Canada to partner with Provincial governments & Indigenous governments to enhance distance learning education, and its delivery, to support Indigenous economic growth and learning.

(222 Words)

Submitted By :
IPC-Ontario & IPC-Manitoba
IPC-National
(Drafter : Nathan Sukhdeo)

ÉLARGISSEMENT DE L'INFRASTRUCTURE DE TÉLÉCOMMUNICATION POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET NON AUTOCHTONES DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES, RURALES ET DU NORD

ATTENDU QUE, pour les peuples autochtones, l'Internet est synonyme de débouchés immenses puisqu'il leur permet de participer à l'économie mondiale par le biais des télécommunications et du marketing en ligne;

ATTENDU QUE les peuples autochtones peuvent aussi se servir d'Internet pour souder leurs communautés;

ATTENDU QUE l'insécurité alimentaire est un problème grave qui touche l'ensemble des communautés autochtones éloignées et du Nord sur le territoire qu'elles partagent avec le Canada et qu'il existe une manne d'études et de savoirs ancestraux à ce sujet, tout comme sur la santé des peuples autochtones du Nord, qui est facilement accessible sur Internet.

IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada demande au gouvernement du Canada de collaborer avec les provinces, les communautés et les organismes autochtones, ainsi qu'avec des fournisseurs de technologies et d'infrastructures, pour mettre au point des solutions d'amélioration des télécommunications à l'intention des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada enjoint au gouvernement du Canada de s'engager à fournir, d'ici 2025, un accès à Internet à haut débit non seulement aux communautés rurales et éloignées partout au Canada, mais aussi aux communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits avec lesquelles le Canada partage le territoire;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada demande au gouvernement du Canada de collaborer avec les gouvernements provinciaux et autochtones pour améliorer le téléapprentissage et la prestation de ses programmes d'enseignement à distance afin de favoriser la croissance économique et l'apprentissage des peuples autochtones.

Politique présentée par :

CPA pour l'Ontario et CPA pour le Manitoba

CPA nationale

(Rédacteur : Nathan Sukhdeo)

TASK FORCE FOR THE DEVELOPMENT OF CHANGES FROM THE INDIAN ACT

WHEREAS, the Right Honourable Justin Trudeau, Prime Minister of Canada, announced the establishing of a new nation-to-nation relationship with Indigenous people.

WHEREAS, the disposal of the Indian Act was included in the announcement of the creation of two separate departments in Crown-Indigenous Relations and Northern Development and Indigenous Services.

WHEREAS, the intent was to bring about self-governance for Indigenous people with the objective of improving the lives of Indigenous people the Indian prevented,
WHEREAS, the 2016 Liberal Biennial Convention a resolution was passed for the Development of a First Nations Governance Law.

BE IT RESOLVED, the contents of resolution B-08 Development of a First Nations Governance Law, would be considered with the inclusion in the new legislation developed.

BE IT FURTHER RESOLVED, this new initiative in taking the right steps to move beyond the Indian Act, but doing it in partnership and collaboration with Indigenous people.

BE IT FURTHER RESOLVED, the Liberal Party of Canada would undertake the establishment of a task force, who would meet with Indigenous people throughout Canada in a consultation process, whereby the voices of the Indigenous people will be heard.

BE IT FURTHER RESOLVED, the Liberal Party of Canada will undertake the consultation process in a transparent manner.

(215 Words)

Submitted By:

IPC-Alberta

IPC-National

(Drafter: Chris Shade)

GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉLABORATION DE NOUVELLES DISPOSITIONS REMPLAÇANT LA LOI SUR LES INDIENS

ATTENDU QUE le très honorable Justin Trudeau, premier ministre du Canada, a annoncé la construction d'une relation de nation à nation avec les peuples autochtones;

ATTENDU QUE l'élimination de la Loi sur les Indiens était incluse dans l'annonce sur la création de deux ministères distincts, soit le ministère des relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord et le ministère des Services aux Autochtones;

ATTENDU QUE l'intention était d'aboutir à l'autodétermination des peuples autochtones avec l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie, ce que la Loi sur les Indiens empêchait;

ATTENDU QUE, lors du Congrès biennal de 2016, une résolution a été adoptée en vue d'élaborer un cadre législatif sur la gouvernance des Premières Nations.

IL EST RÉSOLU QUE le texte de la résolution B-08 sur l'élaboration d'un cadre législatif sur la gouvernance des Premières Nations soit examiné dans le but de l'inclure lors de l'élaboration de la nouvelle loi;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE cette nouvelle initiative soit une étape vers l'évolution de la Loi sur les Indiens afin qu'elle s'accomplisse en partenariat avec les peuples autochtones;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada mette sur pied un groupe de travail qui se réunira avec es peuples autochtones de partout au Canada dans le cadre d'un processus de consultation grâce auquel les opinions des autochtones seront entendues;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada mène le processus de consultation de manière transparente.

Politique présentée par :
CPA pour l'Alberta
CPA nationale
(Rédacteur : Chris Shade)